

Le rôle potentiel de l'économie pour l'aide à la gestion des pêches et ressources halieutiques nationales Applications à quelques exemples malgaches

Christian Chaboud
Économiste de l'IRD

L'objet de l'économie des pêches

L'objet de la science économique est l'étude des **comportements et choix humains** individuels et collectifs relatifs aux **usages alternatifs** de ressources **rares** dans la poursuite d'**objectifs** définis par la société ou bien par des individus

Pour les pêches, ces ressources sont humaine, économique et naturelle (stocks de poissons et les autres éléments de l'environnement dont ils dépendent ou qui sont affectés par la pêche.) Les ressources naturelles, à la différence des autres, sont souvent d'accès commun.

Thèmes de l'économie des pêches

Au Nord : comprendre et contribuer à réduction de la **surexploitation économique** en prenant en compte le coût économique « global » de la surpêche. Importance donnée aux **modèles bioéconomiques**, mais de plus en plus aussi à **l'économie de l'environnement** (évaluer les services écosystémiques affectés par la pêche)

Au Sud : la contribution de la pêche à la **réduction de la pauvreté**, à l'**autosuffisance alimentaire**, comment **concilier pêche et conservation**. L'approche plus est plus **socio-économique**.

- **Une discipline très sollicitée, mais peu représentée dans la réalité dans les pays du Sud.** Peu de malgaches formés en économie des pêches. Déficit de recherches en SHS et surtout en économie sur les pêches...
- **Un domaine disciplinaire technique**
Un économiste des ressources renouvelables marines doit être avant un bon économiste (formé dans la discipline), avec des compétences complémentaires (échanger avec les biologistes, analyser des données et utiliser des modèles).
- **Un domaine hélas souvent galvaudé** : quelques éléments d'économie ou de socio-économie, souvent mal maîtrisés, servent à compléter des recherches d'essence essentiellement biologique ou écologique... L'économie a alors un rôle de légitimation souvent sans réel contenu scientifique... Souvent on assimile l'économie à la comptabilité !!!



Madagascar ne retire pas tous les bénéfices économiques possibles de ses ressources halieutiques

- **Contexte général de grande pauvreté** qui encourage une **exploitation intensive** sans perspectives de long terme
- **Gouvernance publique** peu favorable qui n'incite pas à la bonne gouvernance locale
- **Poids des intervenants étrangers** sur les choix, l'action extérieure est vue comme une la vraie ressource et ne favorise l'appropriation des réels enjeux par les acteurs **nationaux**
- Tentatives de **gérer** certaines ressources sur **des bases essentiellement biologiques** (que veut dire un MSY pour de la crevette ? ...), on doit chercher à créer et distribuer de la richesse, qui n'est pas proportionnelle au tonnage débarqué !!!
- **Economie de fronts pionniers** pour les ressources de grande valeur, qui enrichit une minorité mais ne génère pas de réel développement, **effets dramatiques sur les écosystèmes**

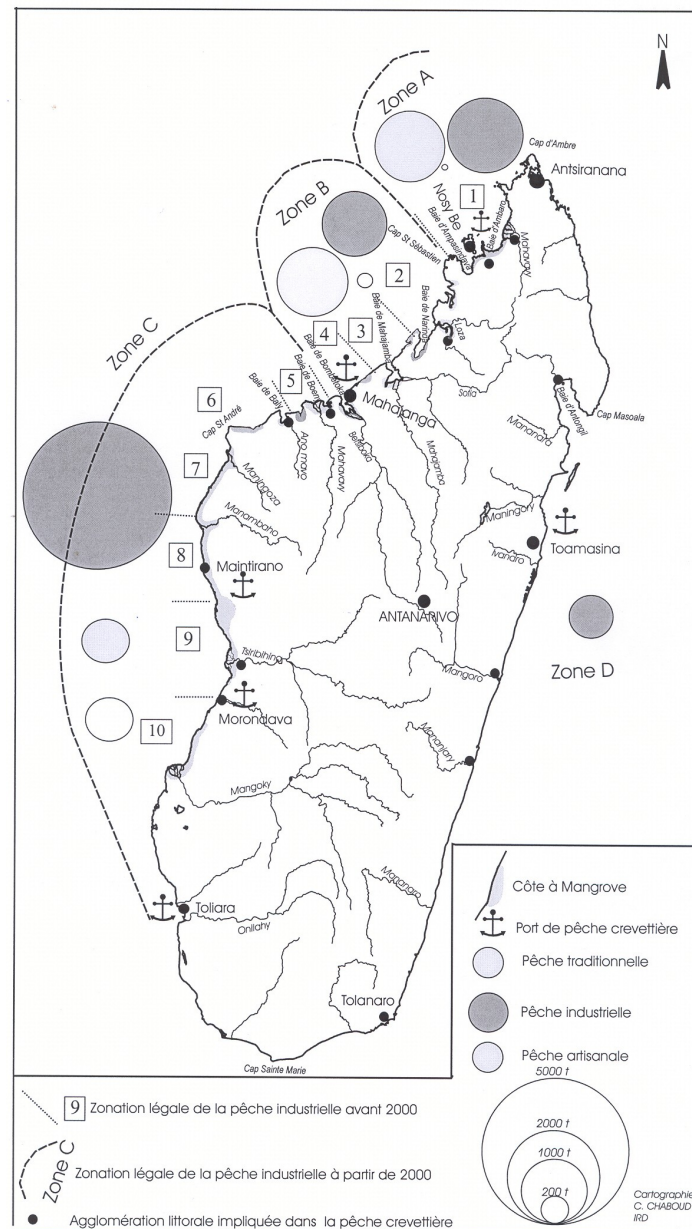


Trois exemples de contribution effective ou potentielles de l'économie à des questions de gestion halieutiques importantes pour Madagascar

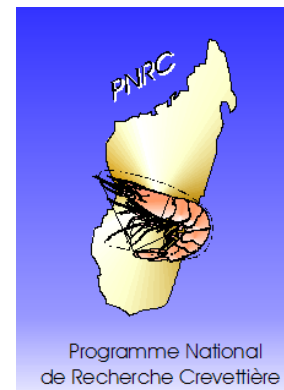
- **1. Bioéconomie et socio économie de la pêche crevettière**
- **2. Les interrelations pauvreté surexploitation érosion de la biodiversité : la pêcherie traditionnelle Vezo du Sud-ouest**
- **3. Comment tirer profit au mieux au niveau national de la ressource régionale en thon ?**

I. Bioéconomie de la pêche crevettière

- Pendant longtemps une **ressource stratégique**
- Une **ressource très disputée**
 - Pêche industrielle chalutière
 - Pêche artisanale
 - Pêche traditionnelle
- Une **dynamique de surexploitation et des défaillances de gouvernance**



Montage d'un programme scientifique en partenariat pour l'appui à une réorganisation de la filière : PNRC (1997)

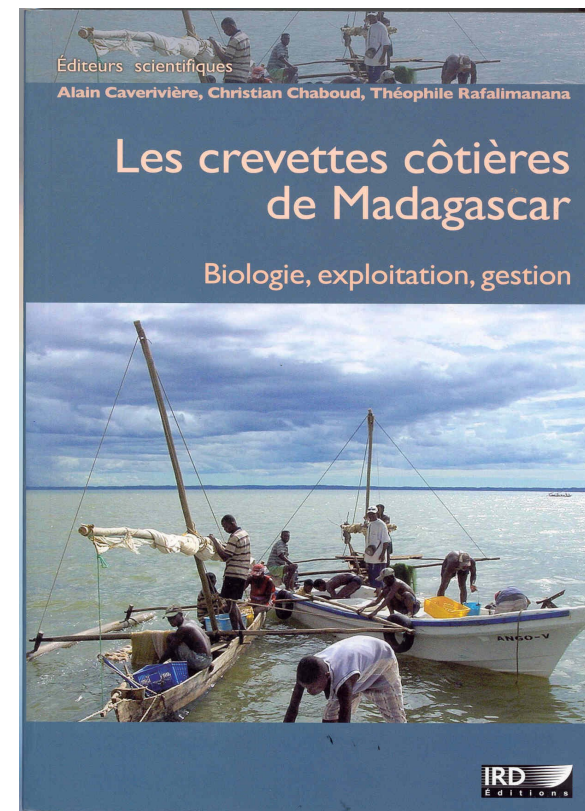
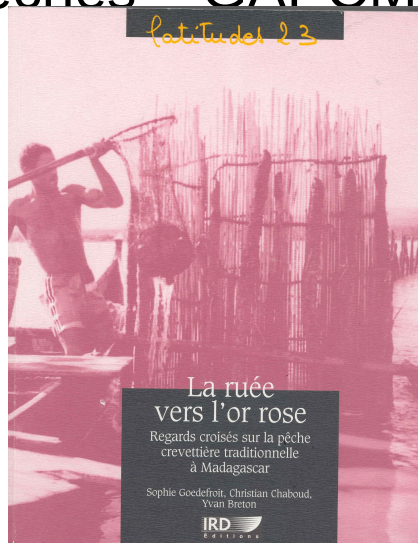


Partenariat Ministère des Pêches – GAPCM- IRD,

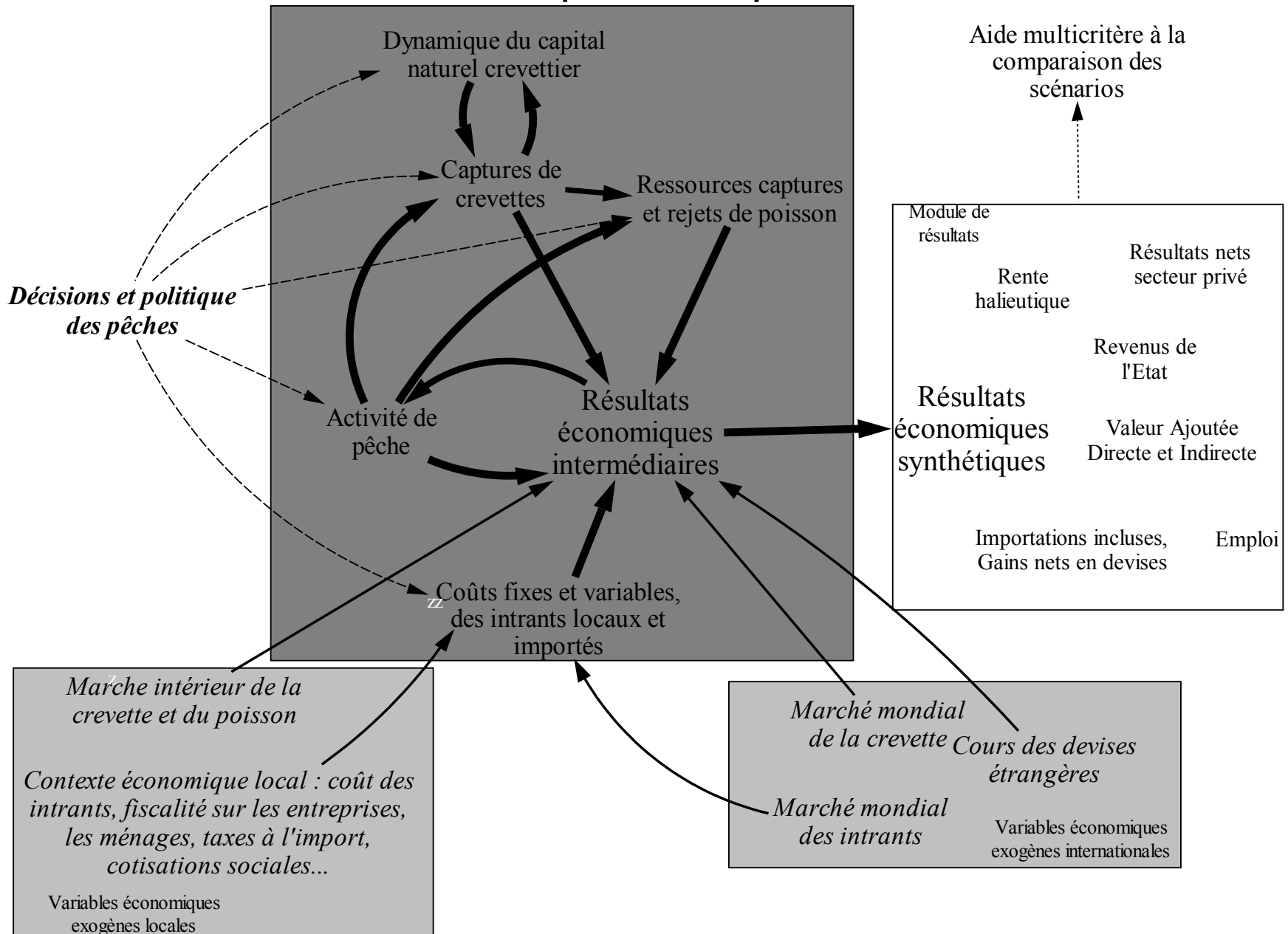
Au sein du PNRC :
Composante économique

Aspects socio-économiques
et anthropologiques

Modélisation bioéconomique



Modèle bioéconomique de la pêcherie crevettière

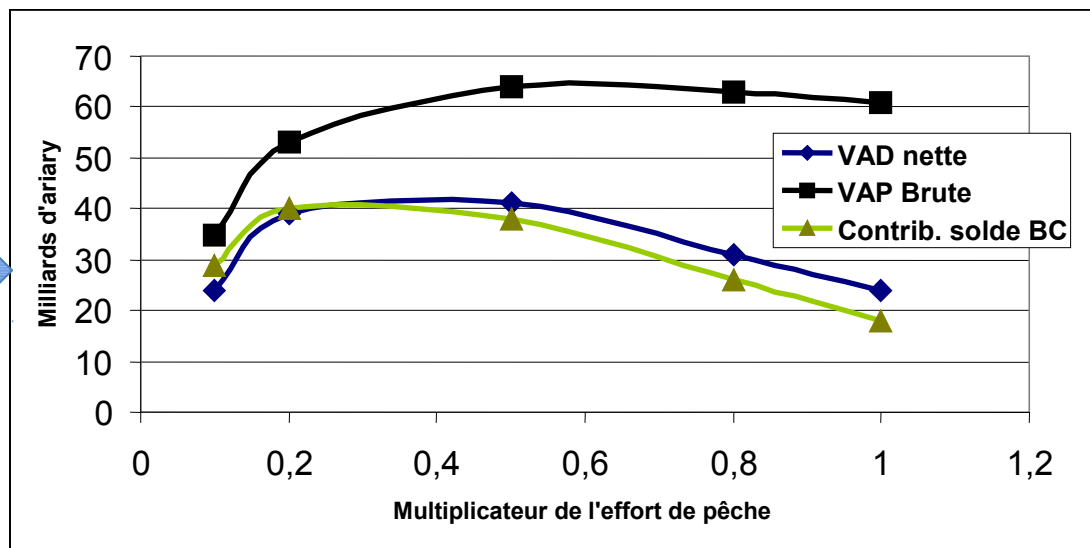
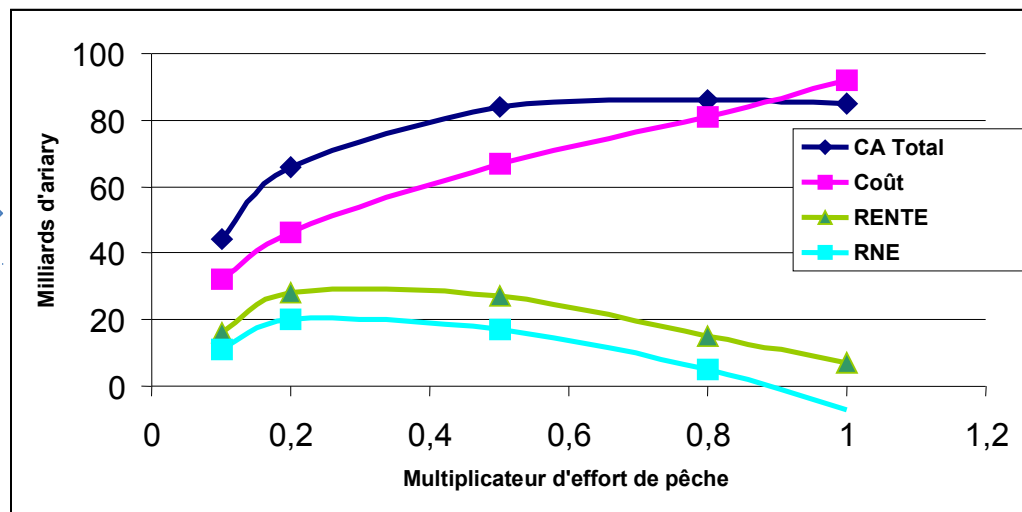


Evaluer le degré de surexploitation bioéconomique

D'un point de vue économique sectoriel la pêcherie était situation de **forte surcapacité en 2003**, la rente et le Revenu Net d'exploitation peuvent être accrus par une très forte réduction de l'effort de pêche).

De même pour les **objectifs macro économiques** (Valeur ajoutée, solde balance commerciale, à l'exception de l'emploi), des gains significatifs sont espérés d'une réduction de l'effort, mais de moindre ampleur que précédemment....

Une réduction de plus de 50 % De l'effort était un objectif économique souhaitable, sans tenir des gains environnementaux



- **Scénarios de gestion** : fermeture saisonnières, sélectivités engin, contrôle de capacité ...
- **Réponse à des chocs** : prix, énergie, taux de change

:SCREEN C_EXPLOIT_PEC (92/204)- PgUp/PgDn to move



COMPTE D'EXPLOITATION PECHERIE (millions de F)

	Emplois						Ressources						
	PI	PA	PT	Ss-Total	Act. à terre		PI	PA	PT	Ss-Total	Act. à terre		
					Non imput.	Pêcherie					Non imput.	Pêcherie	
Total cons.	128,998	3,140	1,191	133,330	6,225	139,555	Crevettes	313,136	13,161	10,375	336,672	31,208	367,880
Total prest. de serv.	92,751	280.43	163.46	93,195	4,984	98,179	Poissons	11,991	2,733	1,624	16,349	0	16,349
Achats de crev.	0	0	0	0	5,554	5,554	CA total	325,127	15,895	11,999	353,022	31,208	384,230
Total CI	221,749	3,420	1,355	226,525	16,764	243,289							
Rémunérations	45,305	8,039	8,295	61,639	6,359	67,999							
Charges sociales	5,665	1,447	0	7,112	820.48	7,932							
Coût travail	50,970	9,486	8,295	68,752	7,179	75,931							
Frais financiers	4,757	36245358e-008		5,120	24.08	5,144							
Redev. de pêche	29,294	330	0	29,624	0	29,624							
Taxes sur imp. dir.	2,188	76.96	21.25	2,286	107.89	2,394							
RBE	16,166	2,218	2,327	20,713	7,132	27,845							
Amortissement	46,892	1,726	2,055	50,674	1,273	51,948							
RNE	-30,725	491.77	272.22	-29,961	5,858	-24,102							
Impôts sur le bénéf.	731.88	498.47	0	1,230	1,757	2,987							
<u>RNE ap. imp. et taxes</u>	<u>-31,457</u>	<u>-6.700</u>	<u>272.22</u>	<u>-31,191</u>	<u>4,101</u>	<u>-27,090</u>							

Résultats de la méthode des effets

	A	B	C	D
Zones retenues	1	1	1	1
Taux d'actualisation %	0			

!!!! séparateur décimal : , Sépa



Choix autre Scénario

Scénario actif : C:\crevette\resultats simulation\Resul

Discussion sur cette expérience

- **Essai de transfert du modèle auprès des gestionnaires** : séminaire de transfert et formation mais abandon à plus long terme
- **Pas d'économiste des ressources renouvelables disponible ou recruté** pour l'appropriation et la maintenance du modèle. La bio-économie touche à des problèmes « sensibles », les résultats sont « dérangeants » et trop conservatoires. **Démarche bioéconomique peu appréciée** de ceux qui veulent acheter ou vendre des licences mais jamais en voir retirer !!!
- **En dépit des recommandations** issues du programme **la pêche s'est effondrée** (mais pas que pour des raisons de surpêche)
- **La bioéconomie reste utile** si l'on veut gérer les **ressources de haute valeur** pour lesquelles des gains économiques importants peuvent être attendus rapidement de mesures de gestion adaptées : langouste, crabes, ..., et bien sûr... crevettes.

II . Approche socio-économique de la pêche traditionnelle Vezo

- Rôle de la pêche traditionnelle : **réduction de la pauvreté** et approvisionnement local (certains produits peuvent être exportés comme les poulpes ou les holothuries)...
- **Surexploitation encouragée par la précarité** des conditions d'existence
- **Vulnérabilité des pêcheurs** face aux risques de diverses natures (écologiques, économiques, institutionnels)
- Il se s'agit pas ici de maximiser la rente, les revenus à l'export, ou les revenus de l'Etat, mais d'assurer **la viabilité de la pêche selon les trois piliers du développement durable** (social, écologique, économique). On est dans le domaine du compromis....



Le rôle de l'économie face à la pêche traditionnelle

1. Évaluer sa **vulnérabilité**
(indicateurs, enquêtes pluridisciplinaires)

2. **Evaluer la pertinence des politiques publiques** et et analyser les réponses des communautés locales à ces actions

–Diversification des revenus (ex. écotourisme, aquaculture)

–Modèles de gestion

« adaptés » (co-management, transfert de gestion, AMP communautaires) ...



. Economie des ressources Thonières



-Ressource migrantes réparties à **l'échelle océanique**

-**Présence saisonnière** dans la ZEE de Madagascar

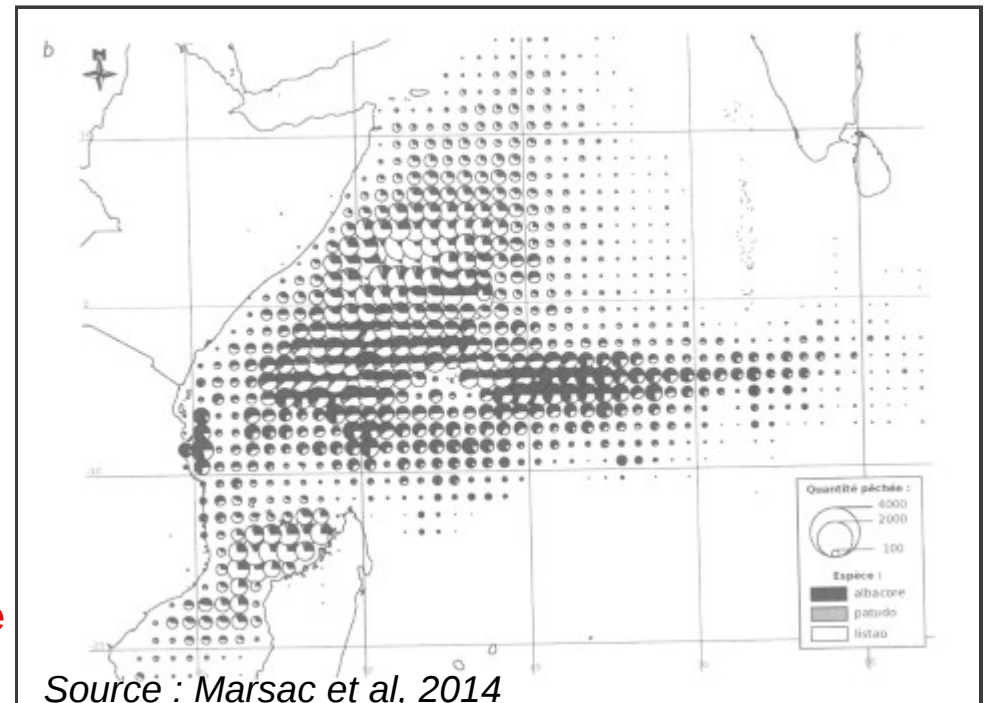
-**Exploiter directement ou vendre dans le cadre d'accords de pêche ?**

-Les accords de pêche sont-ils **équitables** ? (Le Manach, 2012)

-Quelle est la **stratégie** permettant à Madagascar de retirer **le maximum de bénéfiques** des accords de pêche ?

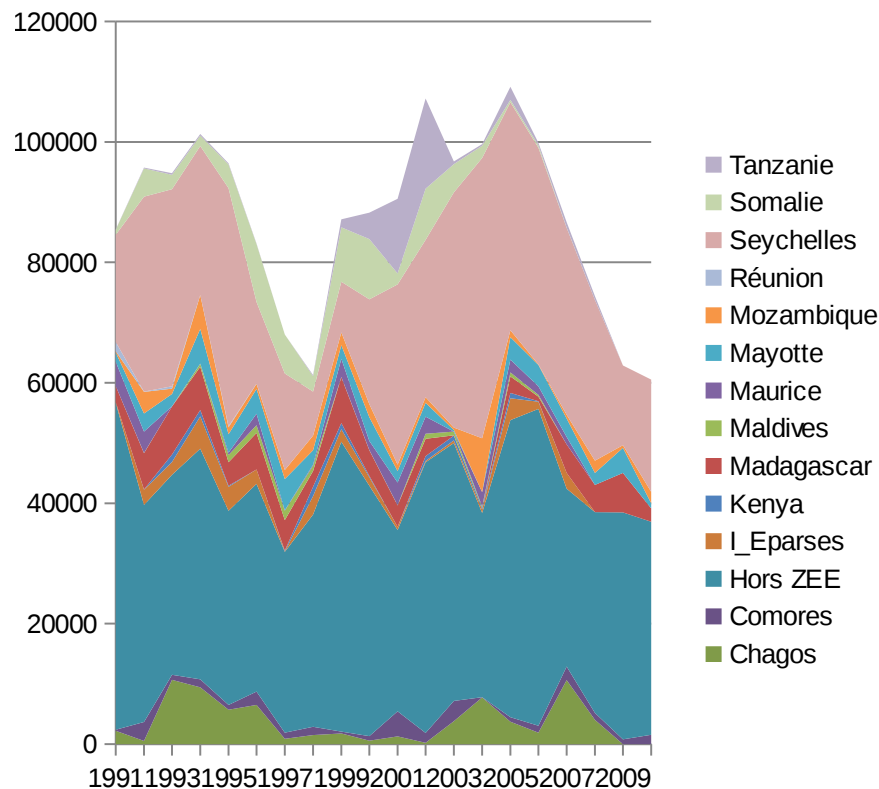


Captures des Senneurs français, 1981-2004



Source : Marsac et al, 2014

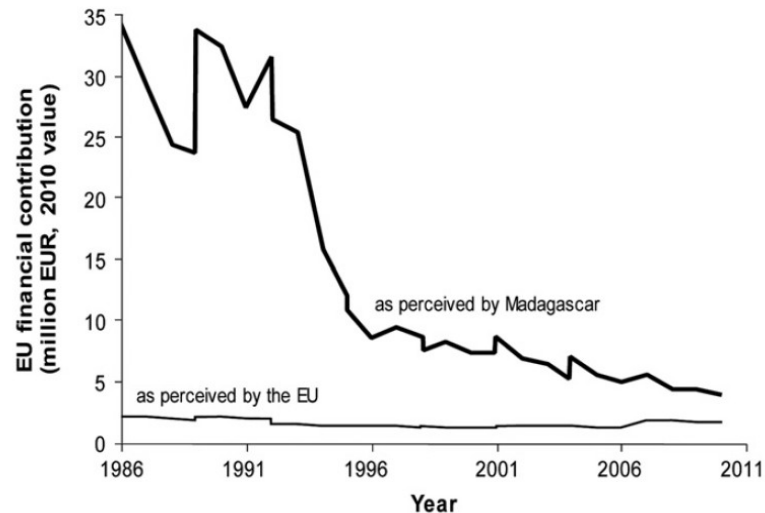
Part des captures des senneurs français dans la ZEE malgache Environ 5 % sur la période 1991-2009



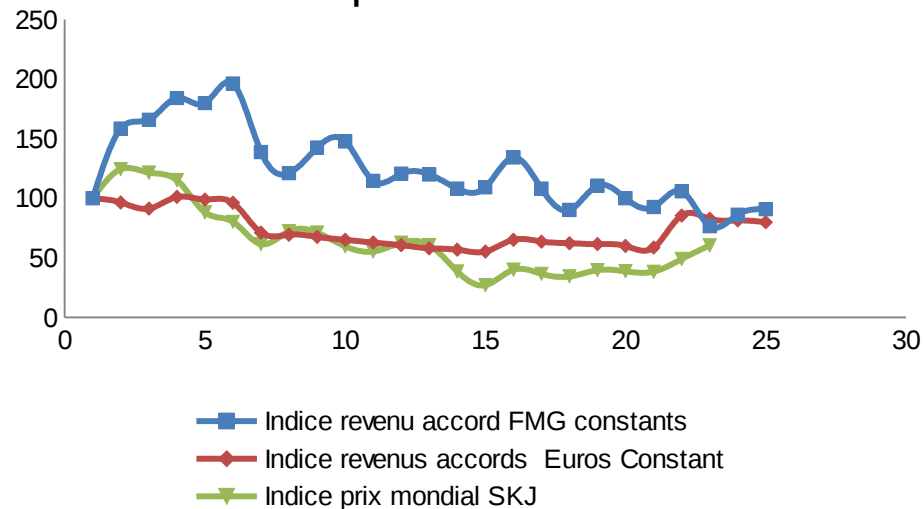
Source : IRD, observatoire thonier

**Au delà de la controverse....
Indispensable que des économistes
malgaches s'emparent de la question
du point de vue national ...**

Évolution des revenus retirés des accords (Le Manach, 2012)



Une estimation controversée ... calculs par C. Chaboud :



Évaluer l'intérêt économique d'une pêche nationale thonière (problématique de développement)

- Industrielle (palangriers...., présents à Tamatave)
- Mais aussi potentiellement artisanale (DCP + pêche à la ligne ou à la canne)
- Méthodes : **Analyse Coût-Bénéfice** + **méthode des Effets**
- **La bioéconomie n'est pas pertinente ici au niveau national** (on n'exploite qu'une faible proportion de stocks océanique) mais elle l'est dans le cadre d'une analyse régionale.

Négocier au mieux les accords de pêche

- **Coalition où négociateur seul** (par référence à l'expérience du pacte De Nauru vs la pratique des accords de pêche dans l'OI et en Atlantique ?)
- **Quel prix optimal de la ressource concédées aux étrangers ?**
 - **Sur quelle base fonder les royalties ?** Proportionnelles aux quantités ou à la valeur ?
 - **Le pays côtier devrait en théorie récupérer la rente**, ceci suppose un suivi permanent des résultats économiques, qui devrait être imposé. Actuellement absence de transparence, donc difficile de bien négocier ...
 - **Théorie des jeux** (Lindroos et al 2007) utilisée pour des ressources migrantes et chevauchantes dans l'Atlantique. Approche très technique mais peut déboucher sur des résultats très utiles.

Autres aspects, non négligeables, à pendre en compte :

- **Effets induits** de la pêche étrangère, pas d'études depuis 1995 (Swenarain, méthode des effets)
- **Débarquements de captures accessoires** ... (effet dépressif sur la pêche locale, mais positif sur la consommation) –analyse du marché des produits de la mer

En guise de conclusion...

La vocation marine de Madagascar rend nécessaires des politiques publiques plus efficaces dans la gestion et la conservation des ressources marines

Ces politiques doivent reposer sur **des bases scientifiques solides, écologiques et économiques**. Les ressources marines sont créatrices de richesse qui ne doit être dilapidée par absence de gestion ou accaparée par des monopoleurs (sur le marché ou pour les ressources) ou des partenaires étrangers disposant du pouvoir de négociation dans l'accès aux ressources.

Il est indispensable que des **compétences nationales en économie des ressources marines soient renforcées** dans les différentes composantes du secteur halieutique (administration, recherches et secteur privé)

Il faut donc former des économistes des pêches malgaches qui restent à Madagascar et travaillent dans ce domaine !!!

Merci de votre attention Misoatra !



Références

- Goedefroit S. (ed.), Chaboud Christian (ed.), Breton Y. (ed.), 2002. *La ruée vers l'or rose : regards croisés sur la pêche crevettière traditionnelle à Madagascar*. Paris : IRD, 2002, 231 p. (Latitudes 23). ISSN 1278-348X
- CHABOUD, C., P. MERAL, et al. (2004). "Le modèle vertueux de l'écotourisme : mythe ou réalité ? L'exemple d'Anakao et d'Ifaty-Mangily à Madagascar. *Mondes en Développement*, **32**(1): 11-32.
- Chaboud Christian. Gérer et valoriser les ressources marines pour lutter contre la pauvreté. In : Goedefroit S. (ed.), Revéret J.P. (ed.), 2007. Quel développement à Madagascar ?. *Etudes Rurales*, 2007, (178), p. 197-212. ISSN 0014-2182
- Chaboud Christian (dir.), Froger Géraldine (dir.), Méral Philippe (dir.), Deberre J.C. (préf.). *Madagascar face aux enjeux du développement durable : des politiques environnementales à l'action collective locale*. Paris : Karthala, 2007, 308 p. (Economie et Développement). ISBN 978-2-84586-908-0

Références

- Caverivière Alain (ed.), Chaboud Christian (ed.), Rafalimanana T. (ed.), Ramanoelina A. P. (préf.), 2008. *Les crevettes côtières de Madagascar : biologie, exploitation, gestion*. Marseille : IRD, 362 p. ISBN 978-2-7099-1645-5
- Caverivière Alain, Chaboud Christian, Ralison A. *Océanographie*. In : Feller Christian (ed.), Sandron Frédéric (ed.), 2010. *Parcours de recherche à Madagascar : l'IRD-ORSTOM et ses partenaires*. Marseille : IRD, p. 321-344. ISBN 978-2-7099-1695-0
- Le Manach, F., M. Andriamahefazafy, et al. ,2012,. *Who gets what? Developing a more equitable framework for EU fishing agreements*. Marine Policy.
- Marsac F., Fonteneau A., Michaud P., 2014. L'or bleu des Seychelles. *Histoire de la pêche industrielle au thon dans l'océan Indien*, IRD Editions.